

<https://enseignants.se-unsa.org/Rentree-voie-pro-du-plaisir-des-questions-des-defis>



Rentrée voie pro : du plaisir, des questions, des défis

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 3 septembre 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Cette rentrée s'est avérée, une fois encore, très particulière.

Des questions voire des inquiétudes vont évidemment émailler cette année scolaire... À quoi peut-on s'attendre ?

Protocole sanitaire, c'est reparti pour un tour

Cette année est placée une fois encore sous le signe du protocole... et avec lui c'est le retour de la [foire aux questions du ministère \(FAQ\)](#) !

Le port du masque, le respect des gestes barrière s'imposent donc de nouveau dans nos établissements. Une certaine routine a malheureusement fini par s'instaurer dans cette gestion de crise.

Pour l'instant, pas de demi jauge dans les LP, ce qui permet d'accueillir un maximum d'élèves et de limiter le décrochage en particulier pour les élèves les plus fragiles.

Élèves comme professeurs redoutent cependant la mise en place de l'enseignement à distance qui a montré toutes ses limites l'an dernier...

Les conditions de rentrée ont été également l'occasion d'interroger les conditions de travail. Classes surchargées, carences matérielles, problèmes sur le plan organisationnel, les PLP sont soumis à d'importantes difficultés.

PFMP, élèves et salariés logés à la même enseigne...

La page 28 de la FAQ revient sur une des interrogations les plus marquantes de cette rentrée. Comme on pouvait s'y attendre, « lorsque la PFMP s'effectue dans une structure dont les professionnels sont tenus de détenir le passe sanitaire ou sont soumis à l'obligation vaccinale, les élèves doivent respecter ces obligations ».

Les filières des métiers de la santé, de l'aide à la personne et de l'hôtellerie-restauration sont en première ligne.

Nombre de nos élèves sont vaccinés et, pour beaucoup, cette obligation ne posera pas de problème.

Toutefois, il faudra être particulièrement attentif aux jeunes qui ne disposeraient pas du pass sanitaire. Il y a d'ailleurs un véritable paradoxe entre l'absence d'obligation du pass et l'obligation de le présenter lors des PFMP alors même que ces périodes de stage ne sont qu'une forme différente de continuité de la scolarité des élèves.

Réforme de la voie pro, épilogue

Le défi principal pour les PLP sera de mettre en œuvre la dernière étape de la réforme de la voie pro. Les classes de terminales vont connaître de nouveaux dispositifs notamment les modules de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle.

Nos futurs bacheliers vont essayer les plâtres et présenter le chef d'œuvre à l'oral en fin d'année en plus des traditionnelles épreuves ponctuelles.

L'enjeu est important : il s'agit d'améliorer encore l'orientation de nos jeunes et de faciliter leur scolarité post-bac.

Nous déplorons qu'une fois encore, les moyens octroyés par le ministère ne soient pas à la hauteur.

Les enseignants répondront présents, comme toujours. Mais leur engagement et leurs efforts au service de la réussite du plus grand nombre devront être reconnus.

Apprentissage, quoi qu'il en coûte ?

Des craintes justifiées agitent les professeurs. En effet, le gouvernement marque sa volonté de développer l'apprentissage *infra*-bac à marche forcée, au détriment de la formation initiale sous statut scolaire.

La dernière publication de l'institut Montaigne à ce sujet pose clairement la question de la remise en cause du statut des PLP et de la régionalisation de l'enseignement professionnel.

Le SE-Unsa dénonce cette politique dangereuse et inefficace. Nous serons vigilants quant à l'influence de ces idées sur l'évolution des textes régissant le corps des professeurs de lycée professionnel.

L'avis du SE-Unsa :

Dans un contexte toujours aussi incertain, les PLP comme tous les autres personnels, ont besoin de sérénité et de soutien de la part de leur hiérarchie.

En plus d'une garantie de leurs conditions de travail, les enseignants de la voie professionnelle méritent une reconnaissance à la hauteur de leur investissement.

Le SE-Unsa continuera à défendre les personnels en portant ses revendications au sein du comité de suivi et au-delà quand ce sera nécessaire.